



CC des Lisières de l'Oise (Siren : 246000749)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Attichy
Arrondissement	Compiègne
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/09/1994
Date d'effet	08/09/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain BRAILLY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, rue des Surcens
Numéro et libellé dans la voie	Zone industrielle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60350 ATTICHY
Téléphone	03 44 42 72 25
Fax	03 44 42 72 26
Courriel	onasch@comcca.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 861
-----------------------------	--------

Densité moyenne	79,69
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Attichy (216000257)	1 921
60	Autrêches (216000315)	748
60	Berneuil-sur-Aisne (216000646)	1 020
60	Bitry (216000729)	322
60	Chelles (216001446)	521
60	Couloisy (216001669)	555
60	Courtieux (216001701)	185
60	Croutoy (216001834)	213
60	Cuise-la-Motte (216001875)	2 299
60	Hautefontaine (216003020)	339
60	Jaulzy (216003210)	914
60	Moulin-sous-Touvent (216004333)	218
60	Nampcel (216004408)	320
60	Pierrefonds (216004853)	2 017
60	Rethondes (216005280)	680
60	Saint-Crépin-aux-Bois (216005637)	225
60	Saint-Étienne-Roilaye (216005660)	319
60	Saint-Pierre-lès-Bitry (216005868)	150
60	Tracy-le-Mont (216006320)	1 762
60	Trosly-Breuil (216006387)	2 133

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Service public d'assainissement non collectif (SPANC), à compter du 1er janvier 2009</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Gestion des eaux de ruissellement et de lutte contre l'érosion des sols ; compétence facultative, item n°4 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement.</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

Petite enfance : relais assistantes maternelles ; halte-garderie itinérante ; Développement de nouveaux services d'accueil de qualité à destination des 0 - 6 ans et de leur famille en créant un multi-accueil (crèche, ludothèque, accueil parents - enfants - grands parents, etc) ; Soutien et amélioration des modes d'accueil existants dans les communes (assistantes maternelles, accueil périscolaire, centre de loisirs sans hébergement) Gérontologie qui aura pour mission d'aider : Le transport ; Le maintien à domicile ; Le maintien des activités et des échanges.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire en application de la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'activités futures notamment celles de Jaulzy et de Tracy le Mont Aménagement et exploitation de zones d'activités touristiques et économiques déclarées d'intérêt communautaire : le Port fluvial en projet

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Etude et la définition d'un schéma des équipements culturels et sportifs et d'un programme d'étude des besoins et de mise à niveau (extension, réhabilitation, nouvel équipement...)La construction future d'une salle intercommunale multifonctions à vocation culturelle - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire : Création et gestion d'un équipement aquatique intercommunal

- Lycées et collèges

Contribution légale aux investissements relatifs à la construction ou à la rénovation des collèges

- Activités sportives

Versement de subventions aux activités sportives de haut niveau (championnats nationaux) et reconnues "jeunesse et sports"

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, suivi, modifications et révisions d'un schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

Elaboration, suivi, modifications et révisions de schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

PLUI, plan, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

ZAC d'intérêt communautaire : les ZAC futures

- Constitution de réserves foncières

Acquisition de terrains ou de bâtiments en vue de constitution de réserve foncière destinées aux activités économiques

- Transport scolaire

transport des élèves des classes élémentaires vers les piscines et salles de sports

- Organisation des transports non urbains

Organisation des transports : Classes élémentaires vers piscine et salles de sports ; Personnes âgées vers Compiègne ou autre ; Rabattage sur les lignes de bus ; Transport à la demande.

- Etudes et programmation

Etude et mise en oeuvre de toute opération contribuant à l'amélioration des transports publics et privés à l'échelle de la communauté de communes ou/et dans le cadre des actions inter-territoire ; Toute action de promotion, de communication d'animation et d'information à caractère intercommunal et bénéfique à la population Etude générale en vue de la reprise de compétences nouvelles : eau et assainissement ; Sécurité civile-secours : aide ou soutien à l'amélioration des actions de sécurité civile et de secours complémentaires à un service public, portés par des organismes associatifs ou privés relatifs à la prévention et à la formation ; Etude d'une zone de développement éolien.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : création des nouvelles voies de desserte des zones d'activités (entretien des couches de surface des voiries communales : compétence à revoir)

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

développement de toutes les actions en faveur du tourisme et notamment : Missions dévolues à un office de tourisme, lequel aura son siège dans les locaux sis place de l'Hôtel de Ville ? 60350 Pierrefonds ; accueil et information des touristes, mise en oeuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique, la gestion éventuelle d'un équipement (Espace Découverte, sis 19 rue de Verdun ? 60153 Rethondes). Promotion touristique du territoire : accueil et information du public (art. L133-3 du code du tourisme), promotion du patrimoine (château de Pierrefonds, patrimoine historique et de mémoire notamment l'exploitation de l'installation touristique et de loisirs, tel que le Musée de Territoire 14-18, la Butte des Zouaves?), promotion des circuits de randonnées, pistes cyclables, voies douces, promotion du patrimoine d'espaces verts, soutien à la signalétique, soutien aux événements contribuant à la promotion touristique du territoire, soutien au fonctionnement des associations en lien avec le tourisme ou les activités d'animation, commercialisation de produits et de services (Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009). Action de communication, d'animation de loisirs et de promotion touristique du territoire : prérogatives en matière de séjours, organisation d'événementiels touristiques et/ou culturels, y compris à rayonnement régional, organisation de fêtes et de manifestations culturelles, publications diverses. 9-3 Réalisation et gestion de nouveaux équipements touristiques d'intérêt communautaire et de nouveaux services pour développer l'offre touristique locale : le Cuisien. Réalisation de schémas, d'études et conduites de missions d'ingénierie pour le développement du tourisme, Conseil et assistance éventuelle aux porteurs de projets participant à la promotion du territoire ou à son attractivité touristique. 9-4 Etude de définition d'un réseau de chemin de randonnées communautaires constituant un itinéraire de découverte des territoires communaux dans leur ensemble et assurant la jonction entre les communes des différentes parties du territoire. 9-5 Création, aménagement et gestion de chemins et sentiers de randonnées Les chemins et sentiers de randonnées d'intérêt communautaire seront ceux définis dans le cadre du réseau de chemin de randonnées communautaires.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

PLH

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

OPAH

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

Aides à la pierre

Infrastructures

- Pistes cyclables

Création, aménagement et entretien de pistes cyclables

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Projet de territoire et tout autre dispositif contractuel de programmation, de développement et d'aménagement du territoire (Pays du bassin Compiègnais).

- Gestion d'un centre de secours

Contribution au service départemental d'incendie et de secours (centre de secours transféré au SDIS) Prise en charge des destructions de nid de guêpes.

- NTIC (Internet, câble...)

Mise en place du système d'information géographique ; Tres haut débit : établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications, conformément à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	Entente Oise-Aisne (200076131)	SM ouvert	824 163
02	Syndicat du bassin versant de l'Aisne navigable (200082741)	SM fermé	83 853
60	SM Oise-Aronde (200024206)	SM fermé	313 759
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	764 222

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)